



**l'Assurance  
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Val-de-Marne



# LES DÉMARCHES À L'INSTALLATION



# LES DÉMARCHES À L'INSTALLATION



## FIN DES ÉTUDES : CHOIX DE S'INSTALLER EN LIBÉRAL



### CHOISIR UN LIEU D'EXERCICE

Des aides financières vous sont proposées si vous vous installez dans une zone sous-dotée. N'hésitez pas à contacter la CPTS du territoire qui pourra vous guider sur les lieux possibles d'installation.



### S'INSCRIRE À L'ORDRE

Pour votre installation en libéral, la première étape consiste à s'inscrire auprès du conseil de l'Ordre des médecins du département d'installation.

*Votre CPAM est informée de votre inscription et vous envoie un lien.*



### S'ENREGISTRER AUPRÈS DE L'ASSURANCE MALADIE

Pour le Val-de-Marne, la démarche est entièrement dématérialisée et se fait via « Démarches Simplifiées ». C'est à ce moment-là que vous choisissez votre secteur de conventionnement.



### S'INSTALLER

Pensez à recruter un assistant médical pour vous libérer du temps médical



### APRÈS L'INSTALLATION

Dans le mois suivant votre installation, vous devez souscrire à la CARMF. Un délégué de l'Assurance Maladie (DAM) et un délégué numérique en santé (DNS) vous contacteront pour fixer un RDV.

- *Le DAM favorise la maîtrise médicalisée des dépenses de santé et le relai des mesures de prévention.*
- *Le DNS assure la promotion des services dématérialisés de l'Assurance Maladie et vous accompagne dans leur utilisation.*



### PLAI

Tout au long du parcours, vous pouvez vous inscrire à des permanences locales d'aide à l'installation afin de bénéficier d'un accompagnement personnalisé de la part de l'URPS, de l'ARS et de la CPAM.



# LIENS & CONTACTS UTILES

Conseil de l'Ordre des médecins du Val-de-Marne :

<https://www.conseil-national.medecin.fr/contacts-ordre-des-medecins/val-de-marne>

S'inscrire à une PLAI :

<https://www.urps-med-idf.org/conseils/1-sinscrire-la-permanence-locale-daide-linstallation/>

Carte des CPTS : <https://www.iledefrance.paps.sante.fr/les-cpts-en-ile-de-france>

Formulaire assistants médicaux :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/formulaire-assistants-medicaux-medecins>

Demande de CAIM :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/formulaire-de-demande-caim>

Contact DAM : [dam.cpam-val-de-marne@assurance-maladie.fr](mailto:dam.cpam-val-de-marne@assurance-maladie.fr)

Contact DNS : <https://www.amelidns94.fr>